



# INITIATIVE EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES GENRES

Rapport d'avancement 2024



PRIORITÉ À L'ÉGALITÉ  
GENDER AT THE  
CENTRE



## 1. TABLE DES MATIÈRES

### Sommaire

1.	TABLE DES MATIÈRES .....	1
2.	INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE FINANCEMENT.....	2
3.	ACRONYMES.....	2
4.	RÉSUMÉ ANALYTIQUE.....	3
5.	OBJECTIF ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS.....	4
6.	PRINCIPAUX RÉSULTATS RÉALISÉS ET ACTIVITÉS CONNEXES.....	8
7.	DÉFIS, ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET BONNES PRATIQUES.....	9
8.	UTILISATION DES FONDS.....	11
9.	INTERVENTIONS À VENIR.....	11
10.	REMERCIEMENTS .....	12

## 2. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE FINANCEMENT

<b>Information générales sur le projet</b>	
Pays	République du Tchad, République de Côte d'Ivoire
Intitulé du programme	Contribution à la 2 <sup>e</sup> phase de l'Initiative « Priorité à l'égalité » : appui technique à la Côte d'Ivoire et au Tchad pour l'intégration de l'égalité des genres dans et par l'éducation
Bailleur de fonds	Partenariat mondial pour l'éducation
Numéro du financement	SC 240444
Organisation et partenaires d'exécution	Alliance de l'Initiative « Priorité à l'égalité », hébergée par l'UNICEF/UNGEI et l'IPE-UNESCO
Durée du financement	14 juillet 2024 - 14 juillet 2026
Période de référence du présent rapport	1 <sup>er</sup> septembre 2024 - 15 janvier 2025
<b>Financement et dépenses</b>	
Montant total du financement du projet	999 999,96 dollars américains
Montant programmable	934 579 dollars américains
Commission de l'agent partenaire	65 420,56 dollars américains
Montant total des dépenses du GPE pour la période de référence de ce rapport	13 433,22 dollars américains

## 3. ACRONYMES

DEEG	Direction égalité et équité de genre
DRENA	Direction régionale de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation
EGENA	États généraux de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation
GCI	Initiative « Priorité à l'égalité »
GES	Instantané de l'égalité des genres dans l'éducation
GLPE	Groupe local des partenaires de l'éducation
GRES	Planification sectorielle de l'éducation intégrant la notion de genre
GPE	Partenariat mondial pour l'éducation
IPE-UNESCO	Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO
KIX	Programme de partage de connaissances et d'innovations
SIGE	Système d'information pour la gestion de l'éducation
UNGEI	Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

## 4. RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Les inégalités de genre représentent un enjeu urgent dans le monde entier. Les filles risquent davantage de ne jamais aller à l'école, et en 2021 à l'échelle mondiale, 118,5 millions d'entre elles en âge de fréquenter le primaire ou le secondaire, n'étaient pas scolarisées. Malgré des avancées importantes en matière de parité entre les genres dans l'accès à l'éducation et le taux d'achèvement au primaire dans de nombreux pays, les progrès commencent à s'essouffler. En Afrique subsaharienne, les progrès concernant la scolarisation des filles dans le premier cycle du secondaire sont très lents depuis 2011, tout comme le taux de scolarisation dans le deuxième cycle du secondaire qui n'a guère progressé depuis 2014. Les taux d'achèvement restent extrêmement bas dans de nombreux pays. Les données révèlent un taux d'abandon scolaire élevé chez les filles lorsqu'elles atteignent l'adolescence et le poids des normes sociales affecte leurs opportunités et leurs choix. Les filles sont confrontées à des taux de violence sexiste considérablement plus élevés. Les stéréotypes de genre et autres préjugés présents dans les programmes scolaires et les pratiques pédagogiques ont des répercussions sur tous les enfants mais freinent davantage les filles dans la réalisation de leurs rêves et de leurs aspirations à des carrières et à des vies citoyennes productives.

Afin de renforcer les capacités des pays partenaires à transformer leurs systèmes éducatifs, le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) a lancé une nouvelle série d'initiatives d'appui technique, dont une en faveur de l'égalité des genres. L'Initiative d'appui technique pour l'égalité des genres (GE TAI) vise à renforcer les systèmes éducatifs nationaux et à favoriser le dialogue sectoriel au niveau national pour que l'égalité des genres soit intégrée pleinement et efficacement dans et par l'éducation. Afin de mettre en œuvre cet appui technique, le GPE s'est associé à l'Initiative « Priorité à l'égalité » (*Initiative GCI*), une initiative multipartite coordonnée conjointement par l'UNGEI et l'IIPE-UNESCO. La phase pilote prévoit de soutenir les capacités en matière d'égalité des genres en Côte d'Ivoire et au Tchad, avec une allocation initiale d'un million de dollars américains.

Le premier rapport d'avancement couvre la période de septembre 2024 à janvier 2025, et comprend un compte rendu des progrès réalisés concernant la mise en œuvre de l'Initiative d'appui technique pour l'égalité des genres.

Au cours de la période considérée, l'IIPE-UNESCO et l'UNGEI ont mené à bien un processus consultatif initial. Ce processus a abouti à l'adoption de feuilles de route, de plans de travail et de budgets pour les deux pays pilotes, élaborés conjointement par toutes les parties prenantes de l'éducation au niveau des pays, dont les ministères de l'Éducation, les partenaires de la société civile, les responsables-pays du GPE, les groupes locaux des partenaires de l'éducation ainsi que les bureaux-pays de l'UNICEF et de l'UNESCO. Parmi les principales réalisations au cours de la période considérée figurent :

- L'organisation de deux ateliers de lancement (l'un en Côte d'Ivoire et l'autre au Tchad), réunissant les ministères de l'Éducation, les partenaires de la société civile, des jeunes féministes ainsi que les bureaux-pays de l'UNICEF et de l'UNESCO, afin d'identifier les besoins de chaque pays et d'élaborer des plans de travail ;

- L'élaboration de feuilles de routes et de plans de travail au niveau national pour chaque pays pilote ;
- L'élaboration des budgets nationaux pour chaque pays pilote en coordination avec les bureaux-pays de l'UNICEF et de l'UNESCO ;
- Des discussions stratégiques organisées et animées avec l'ensemble des parties prenantes de l'éducation ainsi qu'avec les chargés de liaison du GPE des deux pays.

En 2025, l'UNGEI et l'IIPE-UNESCO mettront en œuvre les activités énoncées dans les plans de travail des deux pays et s'attelleront au développement de l'Initiative d'appui technique pour l'égalité des genres dans d'autres pays, avec notamment un volet axé sur l'apprentissage mondial.

## 5. OBJECTIF ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS

L'Initiative d'appui technique pour l'égalité des genres a pour objectif de renforcer les capacités des fonctionnaires chargés de l'éducation, des organisations de la société civile et des autres acteurs de l'éducation à intégrer les questions d'égalité des genres dans leur système éducatif.

### Informations générales sur les pays pilotes

À la demande du Conseil d'administration du GPE pour un processus transparent de sélection des pays dans le cadre de cette initiative, le Secrétariat du GPE, conjointement avec l'Initiative « Priorité à l'égalité », a sélectionné deux pays pilotes selon trois critères : 1) un portefeuille diversifié d'initiatives d'appui technique reflétant la diversité régionale et contextuelle du GPE ; 2) un environnement politique favorable, une volonté politique, la capacité et la préparation des partenaires, des données probantes sur les besoins et une demande de la part des pays ; et 3) des consultations avec les équipes-pays sur le dialogue politique en cours et sur les priorités des pays présélectionnés.

Les résultats initiaux de cette phase pilote, ainsi que la disponibilité de cofinancement des partenaires de l'Initiative « Priorité à l'égalité », permettront d'aiguiller les adaptations éventuelles et la mise à l'échelle de cette approche dans un plus grand nombre de pays. Il s'agira notamment d'assurer un soutien coordonné plus étroit, accompagné de jalons, de processus et d'opportunités d'apprentissage entre les pays issus du modèle opérationnel du GPE.

#### *Côte d'Ivoire*

Le gouvernement de Côte d'Ivoire (avec l'appui technique de l'IIPE-UNESCO) a élaboré son pacte de partenariat afin de hiérarchiser et d'opérationnaliser les réformes identifiées lors des États généraux de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation (EGENA) qui ont eu lieu en juillet 2021. Le pacte de partenariat propose une série de mesures visant à renforcer l'égalité des genres dans et par l'éducation, notamment grâce à des réformes pédagogiques sensibles au

genre, la prévention et la gestion des différentes formes de violences sexistes, la prévention des grossesses et des mariages précoces par l'introduction d'une éducation sexuelle complète dès le premier cycle du secondaire. Ces dispositions sont mises en place pour favoriser une plus grande parité au sein du personnel enseignant et de direction, ainsi que pour favoriser des échanges destinés à faire évoluer les normes sociales. Outre le pacte de partenariat, le ministère de l'Éducation a élaboré des stratégies spécifiques en matière d'égalité des genres, notamment le *Document de politique sur le genre* (2020-2025) et la *Stratégie de réinsertion des filles enceintes ou mères* (2016).

## Tchad

Grâce à une volonté politique solide, le Tchad a déjà accompli des progrès dans ses positions et son ambition concernant l'égalité des genres dans et par l'éducation. Le pays a fait preuve de son engagement lors de la 1<sup>re</sup> phase de l'Initiative « Priorité à l'égalité » et lorsqu'il a signé le *Manifeste de Freetown*. Lors de la phase pilote, l'Initiative « Priorité à l'égalité » a accompagné le pays dans le processus d'élaboration de son pacte de partenariat, notamment par le biais d'ateliers sur l'analyse de données sur le genre, la planification sectorielle de l'éducation intégrant la notion de genre et le leadership transformateur.

Le pacte de partenariat a été finalisé et validé en novembre 2023. La réforme prioritaire vise à l'amélioration de la qualité et de la prestation des services éducatifs, avec un accent particulier sur l'amélioration du niveau d'enseignement. L'objectif global est de renforcer de manière significative l'équité d'accès à une éducation de qualité et de favoriser la réussite de tous les élèves dans l'éducation de base. Cette initiative est conçue spécifiquement pour répondre aux besoins éducatifs des filles et des enfants les plus vulnérables, y compris les enfants réfugiés et les personnes déplacées internes.

L'égalité des genres est pleinement intégrée au pacte de partenariat qui prévoit des mesures visant les sous-secteurs de l'éducation de base, axées sur la pédagogie et les programmes scolaire sensibles au genre, la rétention, l'environnement scolaire, la violence basée sur le genre et les normes communautaires. Les questions de genre sont également intégrées aux facteurs favorables, avec des propositions facilitant la collecte de données administratives et sur l'apprentissage, la production de données probantes et pertinentes sur l'égalité des genres, ainsi que des approches de planification et de suivi sectoriels intégrant la notion de genre. Le pacte de partenariat propose aussi des approches et des partenariats multisectoriels afin de promouvoir l'égalité des genres à travers une collaboration interministérielle et un engagement communautaire par l'intermédiaire des organisations de la société civile.

## Objectif :

L'objectif de l'Initiative d'appui technique pour l'égalité des genres est de renforcer la capacité des pays à intégrer l'égalité des genres dans leur système éducatif, à travers deux objectifs stratégiques :

- **Objectif stratégique n° 1 : renforcer les capacités des ministères de l'Éducation et des acteurs nationaux de l'éducation à élaborer et à mettre en œuvre des politiques, des plans et des budgets sectoriels de l'éducation intégrant la notion de genre.**
- **Objectif stratégique n° 2 : renforcer les capacités des ministères de l'Éducation, des groupes locaux des partenaires de l'éducation, de la société civile et des jeunes militants à s'engager activement dans un dialogue inclusif sur une éducation transformatrice en matière de genre.**

## Stratégies et activités

Les stratégies incluent le soutien aux responsables gouvernementaux et aux organisations de la société civile, dont les associations de défense des droits des femmes et les jeunes militants, en matière d'égalité des genres et d'éducation transformatrice en matière de genre, afin de favoriser des systèmes éducatifs plus équitables.

### L'objectif stratégique n° 1 implique :

i) le renforcement des capacités à travers la formation, le coaching, l'accompagnement et des activités conjointes pour produire des données pertinentes sur le genre et analyser les politiques dans une optique d'égalité des genres. Cela inclut notamment l'utilisation de la boîte à outils « Instantané de l'égalité des genres dans l'éducation » (GES), les analyses sectorielles et le coaching des ministères de l'Éducation en matière de diagnostics institutionnels sur le genre permettant de mieux comprendre dans quelle mesure les normes institutionnelles formelles et informelles interagissent avec les objectifs d'équité entre les genres au sein de l'administration de l'éducation. Il s'agit également d'identifier les obstacles à l'intégration des questions de genre au sein des organisations participant au dialogue sectoriel et de montrer comment parvenir à une plus grande appropriation des objectifs d'inclusion des questions de genre parmi les acteurs impliqués. Y figure également l'analyse de l'efficacité du budget de l'éducation, avec un soutien aux ministères de l'Éducation ainsi qu'aux groupes locaux des partenaires de l'éducation dans l'analyse des processus et des décisions budgétaires pour comprendre leur impact sur l'égalité des genres, ainsi que la production et l'utilisation de données et d'éléments factuels sur le genre (y compris les systèmes d'information pour la gestion de l'éducation et les unités chargées de l'évaluation des acquis scolaires).

ii) le renforcement des capacités des ministères de l'Éducation à intégrer pleinement l'égalité des genres dans les plans et les politiques sectoriels de l'éducation par le biais d'un soutien à la formulation et à l'élaboration de politiques éducatives stratégiques et de cadres

règlementaires intégrant la notion de genre, ainsi que du développement de pratiques de suivi et d'évaluation sectoriels transformatrices en matière de genre. Il s'agit également de former les planificateurs de l'éducation de niveau intermédiaire et supérieur à la planification sectorielle de l'éducation intégrant la notion de genre, de dispenser des formations ciblées sur des thèmes sélectionnés tels que la violence basée sur le genre en milieu scolaire (VGBMS), l'enseignement et l'apprentissage transformatrices en matière de genre, le leadership des femmes dans les écoles et la rétention des filles dans l'éducation.

iii) la formation de hauts fonctionnaires gouvernementaux afin de leur permettre de mener efficacement les changements en faveur de l'égalité des genres. Cela passe par le développement des compétences en leadership au sein de leurs organisations pour promouvoir l'égalité des genres dans l'éducation, ainsi que par l'autonomisation des leaders féministes au sein des ministères de l'Éducation et autres ministères pertinents capables de faire progresser efficacement l'éducation transformatrice en matière de genre. Il s'agit également de soutenir les mécanismes institutionnels d'intégration des questions de genre au sein des ministères de l'Éducation, en renforçant les capacités et le rôle institutionnel des unités et des chargés de liaison responsables des questions de genre auprès du ministère de l'Éducation, ainsi qu'en encourageant la collaboration entre les départements et les autres ministères afin d'améliorer la planification et les politiques intégrant la notion de genre.

### **L'objectif stratégique n° 2 comprend :**

i) le renforcement des capacités des partenaires de la société civile et des jeunes militants à évaluer l'égalité des genres dans et par l'éducation, à sensibiliser les ministères de l'Éducation et à les soutenir dans l'intégration de l'égalité des genres dans la planification sectorielle de l'éducation, et ce, en dispensant des formations sur la planification sectorielle de l'éducation intégrant la notion de genre, sur le leadership transformateur en matière de genre et les actions de plaidoyer, à l'attention du personnel des organisations et des réseaux de la société civile. Il s'agit également de développer et/ou de soutenir les coalitions de jeunes militants de l'éducation et de l'égalité des genres au niveau national, en renforçant leurs capacités, en soutenant leurs actions communautaires et en facilitant leur engagement dans un dialogue avec les ministères ; de promouvoir le partenariat intergénérationnel afin de favoriser un engagement significatif auprès des jeunes militants féministes dans la planification et l'élaboration de politiques sectorielles de l'éducation ; de soutenir et d'accompagner la participation des jeunes aux groupes locaux des partenaires de l'éducation et sur les plateformes du ministère de l'Éducation.

ii) le soutien aux groupes locaux des partenaires de l'éducation dans l'organisation d'un dialogue sur l'égalité des genres dans et par l'éducation qui inclut des experts sur les questions de genre issus de la société civile, des organisations de défense des droits des femmes et des jeunes militants féministes, afin de promouvoir leur inclusion et leur participation active au sein des groupes locaux des partenaires de l'éducation ; l'organisation de réunions des groupes locaux des partenaires de l'éducation spécifiquement axées sur les



questions de genre dans l'éducation ainsi que l'accompagnement dans l'établissement de rapports sur les activités et les actions relatives à l'égalité des genres dans l'éducation.

## 6. PRINCIPAUX RÉSULTATS RÉALISÉS ET ACTIVITÉS CONNEXES

Pour le lancement de cette Initiative d'appui technique pour l'égalité des genres, l'UNGEI et l'IPE-UNESCO ont organisé un atelier de planification dans chaque pays pilote. Au total, 57 participants venus des deux pays ont assisté aux ateliers et participé à la programmation de différentes activités : 45 participants de Côte d'Ivoire (34 femmes et 11 hommes) et 12 participants du Tchad (5 hommes et 7 femmes). Parmi les participants figuraient des parties prenantes des niveaux central et décentralisé du ministère de l'Éducation, y compris des chargés de liaison responsables des finances et des questions de genre et des acteurs de la société civile impliqués dans l'éducation, dont des jeunes militants. Les groupes locaux des partenaires de l'éducation étaient représentés par des agents locaux de l'UNESCO et de l'UNICEF.

Les ateliers ont été animés avec une approche participative. L'atelier pour la Côte d'Ivoire s'est déroulé du 30 septembre au 2 octobre 2024. Les besoins suivants en matière d'appui technique ont été identifiés :

- Renforcer les capacités des parties prenantes des ministères et de la société civile sur l'utilisation de données et d'éléments factuels clairs pour faire progresser l'égalité des genres dans et par l'éducation ;
- Renforcer les alliances entre les acteurs clés afin de créer un mouvement fort en faveur d'une éducation transformatrice en matière de genre ;
- Promouvoir le dialogue entre les communautés, les gouvernements, la société civile, les jeunes militants féministes et la presse locale afin de transformer les normes de genre néfastes et d'encourager la société à exiger l'égalité des genres dans et par l'éducation ;
- Contribuer au plaidoyer et à la mobilisation sociale afin que les gouvernements s'engagent davantage à adopter des outils efficaces pour l'élaboration de politiques et une planification sectorielles de l'éducation intégrant la notion de genre.

Ces besoins ont conduit à l'élaboration d'une feuille de route et d'une note explicative pour la mise en œuvre de cet appui technique qui couvrira une période de deux ans.

Au Tchad, l'atelier de planification s'est déroulé les 7 et 8 novembre 2024. Trois domaines d'intervention ont été retenus :

- La présentation de l'Initiative d'appui technique du GPE ;
- La programmation d'interventions et l'élaboration d'une feuille de route stratégique pour la mise en œuvre de cette initiative pilote ;

- L'alignement des actions des parties prenantes afin d'intégrer pleinement l'égalité des genres à travers l'ensemble du système éducatif, tout en renforçant les capacités techniques et en stimulant le dialogue sectoriel.

## 7. DÉFIS, ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET BONNES PRATIQUES

**Une feuille de route conjointe a renforcé la coordination entre les partenaires d'exécution de l'Initiative « Priorité à l'égalité » et soutenu la planification stratégique au niveau national.** La mise en place de l'Initiative d'appui technique pour l'égalité des genres est l'une des réalisations majeures de la phase de lancement, rendue possible grâce à une mission conjointe de l'IIPE-UNESCO et l'UNGEI. Cette mission a non seulement permis de lancer la deuxième phase de l'Initiative « Priorité à l'égalité », mais elle a également offert une opportunité précieuse de mener une programmation conjointe, renforçant ainsi l'efficacité d'une approche systémique, et combinant un soutien aux gouvernements et aux organisations de la société civile. Grâce aux ateliers de planification organisés au Tchad et en Côte d'Ivoire, l'IIPE-UNESCO et l'UNGEI ont élaboré une feuille de route exhaustive, regroupant les interventions prévues par les deux organisations, et assurant leur alignement, leur cohérence ainsi que la coordination stratégique de la mise en œuvre de la deuxième phase de l'Initiative « Priorité à l'égalité ».

**La phase de lancement de l'Initiative d'appui technique a joué un rôle essentiel dans la mobilisation de co-financements au niveau national pour l'Initiative « Priorité à l'égalité ».** Lors des ateliers de planification, les parties prenantes des deux pays ont identifié des besoins majeurs en développement des capacités, bien au-delà des ressources financières disponibles dans le cadre de l'Initiative d'appui technique pour l'égalité des genres. Afin de soutenir les efforts de mobilisation des ressources, la feuille de route a présenté à la fois des activités financées par le GPE et des activités de développement des capacités non financées, nécessitant un appui supplémentaire. Cette distinction claire a servi d'outil stratégique pour impliquer des partenaires potentiels et guider les efforts de levée de fonds. C'est une stratégie qui a déjà porté ses fruits puisqu'elle a permis de mobiliser environ 240 000 dollars américains de co-financement provenant du siège de l'UNESCO, de l'Agence française de développement (AFD) et du bureau-pays de l'UNESCO (grâce à un financement de la Banque africaine de développement), afin de soutenir la mise en œuvre des activités non financées incluses dans la feuille de route de l'Initiative d'appui technique « Priorité à l'égalité ». Au Tchad, l'Initiative « Priorité à l'égalité » a mobilisé des ressources supplémentaires auprès de L'Éducation sans délai afin d'intégrer une perspective de crise et de résilience à ses efforts de renforcement des capacités et d'analyse des données. Un financement supplémentaire de 200 000 dollars, octroyé par la France au profit de l'Initiative « Priorité à l'égalité », servira également à mettre en œuvre certaines activités de la feuille de route dans les deux pays<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Au-delà des pays pilotes de l'Initiative d'appui technique, le partenariat avec le GPE a joué un rôle déterminant pour permettre à l'Initiative « Priorité à l'égalité » de mobiliser un nombre limité de ressources supplémentaires pour l'ensemble de son programme, comme en témoignent les nouveaux partenariats avec la Norad (Agence norvégienne de coopération au développement) et L'Éducation sans délai.

Ces efforts de co-financement fructueux mettent en avant l'importance d'une planification claire, d'un alignement stratégique et d'un engagement coordonné avec les partenaires de développement - une approche qui gagne à être reproduite lors de la phase d'extension afin de mobiliser des ressources auprès d'autres partenaires de développement au niveau national.

**L'alignement de l'Initiative d'appui technique sur les réformes en cours a renforcé les synergies et maximisé l'impact.** L'alignement de l'Initiative d'appui technique sur les réformes et les interventions programmatiques en cours dans les deux pays, constitue l'une des principales bonnes pratiques à retenir de la phase de lancement. En complétant les activités existantes, y compris celles financées ou prévues dans le cadre du financement du GPE, l'Initiative devrait favoriser des synergies et maximiser l'impact de l'Initiative d'appui technique pour l'égalité des genres. Cet alignement stratégique a été soigneusement documenté dans les notes explicatives accompagnant les feuilles de route de l'Initiative « Priorité à l'égalité ». Ces notes détaillent l'intégration des activités de l'Initiative d'appui technique pour l'égalité des genres aux autres réformes gouvernementales en cours et aux interventions des partenaires. À l'avenir, cette approche consistant à aligner l'appui technique sur les interventions en cours devrait être reproduite lors de l'extension de l'Initiative.

**Le dialogue sectoriel initial, bien qu'il ait nécessité un investissement important en temps et en ressources, s'est avéré essentiel pour assurer l'implication et le soutien des parties prenantes.** La mise en place de l'Initiative d'appui technique a impliqué une étroite collaboration entre les ministères de l'Éducation et les membres des groupes locaux des partenaires de l'éducation dans les deux pays. Cette phase initiale a exigé un investissement important en temps et en efforts de la part de l'IPE-UNESCO et de l'UNGEI, afin de mobiliser efficacement les parties prenantes et que l'initiative soit clairement comprise. En Côte d'Ivoire, l'implication des parties prenantes a donné lieu à un dialogue soutenu entre l'IPE-UNESCO, le ministère de l'Éducation et les membres du groupe local des partenaires de l'éducation, concernant le champ d'application et les objectifs de l'initiative, avec le solide appui du Secrétariat du GPE. Certains membres du groupe local des partenaires de l'éducation avaient initialement exprimé leurs préoccupations quant au risque que l'initiative engendre des efforts parallèles sans cohérence avec les investissements programmatiques en cours. Ces échanges ont souligné l'importance de veiller à ce que les efforts d'appui technique soient pleinement intégrés aux réformes et aux interventions programmatiques en cours, afin de renforcer leur cohérence et d'éviter les doubles-emplois. Dans le même temps, les ministères de l'Éducation des deux pays ont exprimé un soutien ferme à l'Initiative d'appui technique, y compris au niveau ministériel. Alors que de nouveaux pays sont sélectionnés pour la phase d'extension de l'Initiative d'appui technique, le GPE et l'Initiative « Priorité à l'égalité » devraient conjointement présenter et discuter de l'Initiative d'appui technique avec les responsables de l'éducation et les membres des groupes locaux des partenaires de l'éducation.

**Il est crucial de maintenir l'élan dans la conception du programme afin de gérer les attentes et d'assurer un démarrage ponctuel de sa mise en œuvre.** L'introduction de l'Initiative d'appui technique pour l'égalité des genres a suscité de fortes attentes au niveau national, en

particulier au sein des ministères de l'Éducation, qui ont exprimé leur désir de commencer rapidement sa mise en œuvre. Cependant, il y a eu un décalage entre l'annonce de l'Initiative en mars 2024, l'approbation du Secrétariat du GPE en juillet 2024 l'organisation des ateliers de conception en septembre et octobre 2024 et le lancement effectif des activités en janvier 2025. Étant donné qu'il s'agissait d'une phase pilote, certains retards étaient justifiés par la nécessité de planifier minutieusement son déploiement en collaboration avec le Secrétariat du GPE et de mener des consultations préliminaires, afin d'assurer l'alignement sur les priorités nationales. À mesure que de nouveaux pays seront sélectionnés pour la phase d'extension de l'Initiative d'appui technique, il sera essentiel de reproduire cette planification rigoureuse avec le Secrétariat du GPE, afin d'assurer un processus rationalisé et rentable.

**La vaste expérience de l'Initiative « Priorité à l'égalité » en matière d'appui technique pour l'égalité des genres offre une opportunité précieuse pour renforcer l'apprentissage à l'échelle mondiale.** En tant que plateforme d'appui technique, l'Initiative « Priorité à l'égalité » a soutenu de nombreux pays et organisations de la société civile à travers l'Afrique, par le biais d'orientations politiques, de planification sectorielle, d'aide à la gestion, de renforcement des capacités et de recherche. Tirer parti de cette expérience constituera un atout majeur pour renforcer l'apprentissage sur l'égalité des genres au sein de l'ensemble du partenariat. Le déploiement à grande échelle de l'Initiative d'appui technique devrait offrir des opportunités pour développer la base de connaissances et garantir que les enseignements tirés de l'Initiative soient recueillis, partagés et utilisés de manière efficace pour orienter le développement stratégique des agences de bailleurs de fonds et d'appui technique.

## 8. UTILISATION DES FONDS

En septembre 2024, le siège de l'UNESCO a reçu le versement d'1 million de dollars américains, dont 934 580 dollars étaient programmables (après réduction de la commission de l'agent partenaire). Ce montant sera réparti équitablement entre l'UNGEI et l'IPE-UNESCO.

Au 15 janvier 2025, le programme avait utilisé 13 433,22 dollars (par l'Initiative GCI-UNGEI) des fonds du GPE.

*En raison du processus interne d'allocation en cours et du transfert de l'UNICEF vers l'IPE au moment du lancement de l'Initiative d'appui technique, une partie du financement des activités de consultation et de planification a été avancée en utilisant les ressources courantes de l'Initiative « Priorité à l'égalité ». Ce financement sera pris en compte dans le prochain cycle de rapports du budget.*

## 9. INTERVENTIONS À VENIR

Le tableau ci-dessous indique les principales interventions prévues pour début 2025 et 2026, comme suit : *voir les plans de travail*

## 10. REMERCIEMENTS

L'Initiative d'appui technique du GPE permet de renforcer l'égalité des genres au Tchad et en Côte d'Ivoire et de répondre au besoin croissant d'approches innovantes pour lutter contre les inégalités. L'Initiative « Priorité à l'égalité » tient à exprimer sa profonde gratitude envers le GPE pour son soutien financier et son partenariat de confiance tout au long de ce processus.

### Photos



Photo 1 : Participants à l'atelier de planification en Côte d'Ivoire. Crédit photo @ MENA, Grand Bassam 2024

### Annexe 2 : Photos





Photo 2 : Atelier de planification de la Côte d'Ivoire, séance d'ouverture, crédit photo @ MENA, Grand Bassam 2024



Photo 3 : Participants à l'atelier de planification du Tchad, crédit photo @ MENA, Bakara 2024

